

## Compte rendu succinct de la commission sportive 22 du 13/05/2009

**Présents :** Ronan Le Goff (Binic Loisirs Nautiques), Thomas Martin (CN Plérin), Eric Reitzer (CN Plérin), Le Roux Dominique (BN Ile Grande), Nicolas Beauvils (CN Pléneuf), Patrice Gault (BN Ile Grande), Frederic Le Goff (CN Paimpol-Loguivy), Pierre Gaubert (CMV St Brieuc), Sébastien Allard (CN Plérin), Arnaud Trossat (CN Pléneuf), Pierre Gueutier (CN Port-Blanc + CDV), Julien Le Coq (CN Pléneuf), Annick Martin (CDA), Yvon Furet (CDV)  
**Excusés :** Christophe Ooghe (EV Trébeurden),

### • Programme des stages Départementaux 2009/2010

- *Stages Toussaint 2009*
  - Stage Départemental Optimist D3 à Port-Blanc du 24 au 25 octobre (24 octobre finale Départementale d'automne à Port-Blanc)
  - Stage Départemental Optimist D2/D1 à Pléneuf Val André du 25 au 26 octobre (25 octobre régates D2/D1 à Pléneuf val andré)
  - Stage Départemental PAV D2 par bassin (dates et lieux à fixer)
  - Stage Départemental Laser D1 à Hourtin avant la régates nationale d'Hourtin
- *Stages Pâques 2010*
  - Stage Départemental Optimist D2/D1 à Ile Grande (en fonction des coeff. de marées du 22 au 25 avril (25 avril régates D2/D1 sur le site du stage). Stage effectué en présence d'une équipe Polonaise.
  - Stage Départemental Optimist D3 à Jugon (en fonction de l'hébergement) du 12 au 14 avril
  - Stage Départemental PAV D2 à Lancieux (dates à fixer)
  - Stages D1 Laser, PAV, Open 5.7 sur des regroupements régionaux

### • Règlements sportifs départementaux (modifications)

- Ajouter dans le règlement optimist D3 l'obligation d'utiliser les règles d'introduction à la régates (RIR)
- Préciser le rôle de l'entraîneur sur les régates
  - En D3 possibilité d'accompagner les coureurs pendant la régates (action pédagogique)
  - En D2/D1 respect stricte de la charte des entraîneurs (Un lien sera mis en place sur le site vers le texte intégral de cette charte)
  - Date de remise des prix des championnats à faire figurer dans le règlement (si possible vers la fin janvier)

### • Rappel des critères d'affectation des optimists D2 du Conseil Général

- 20 coques d'optimist disponibles, affectées à des coureurs benjamin D2 pour une saison sportive de septembre à fin août.
- Critères d'affectation
  - Les coureurs "Benjamin D3", accédants à la D2 et restants Benjamin sur la saison D2, auront dû participer aux coupes D1 et/ou D2. Ils seront sélectionnés prioritairement en fonction de leurs résultats à la coupe D1 puis dans l'ordre de classement de la coupe D2.
  - Les coureurs "Benjamin D2", en 2ème année de D2, auront dû participer, au cours de la saison sportive écoulée, à toutes les régates de championnat D2, la coupe D2, la coupe D1, un des deux stages départementaux, un entraînement par semaine.
- Convention d'affectation des optimists entre le CDV, le CG22 et le Club.

Rappel du chapitre figurant dans la convention actuelle concernant l'entretien des bateaux :

**ARTICLE 4 : Entretien**

L'association est responsable, durant la période du prêt, du bon entretien du matériel mis à sa disposition. Elle s'engage à le réparer ou à remplacer les éléments cassés ou perdus. Un état des lieux sera effectué à la prise en charge du matériel par l'association et celui-ci s'engage à le rendre dans le même état (vétusté déduite) suivant un inventaire contradictoire fait à l'issue de la mise à disposition.

En cas de non conformité entre l'inventaire du matériel à sa restitution par rapport à celui réalisé à sa prise en charge, l'association doit, par ses propres moyens, et dans les 15 jours, le remettre en état et le présenter le jour dit au Comité Départemental de Voile.

En cas de non respect du paragraphe 3 de l'article 4, Le Comité Départemental de Voile et le Conseil Général pourront effectuer, ou faire effectuer, la remise en état du matériel et transmettre la facture au club sans qu'il y ait contestation possible de la part de ce dernier.

- **Fonctionnement et budget de l'Equipe compétition et des collectifs départementaux 2009** (En fonction de l'aide CNDS et du budget CDV)
  - **Principes :**

Trois groupes de coureurs sont identifiés :

    - Le Team Côtes d'Armor (Le Haut niveau avec des coureurs en Equipe de France engagés sur des Préparations Olympiques ou sur des Epreuves internationales, plus des coureurs en voile habitable).  
Ce groupe n'entre pas dans le cadre de notre demande CNDS 2009, il est géré directement par le Conseil Général des Côtes d'Armor.
    - L'Equipe compétition composée des sélectionnés aux championnats de France Espoirs.
    - Les collectifs départementaux (Equipe départementale) constitués pour participer à de grandes épreuves nationales.
  - **Equipe compétition :**
    - Critères d'accès à l'équipe compétition  
La sélection aux championnats de France Espoirs sur les séries optimist, Equipe, double, Laser, Planche à voile, Open 5.7 (N'ayant pas de sélection en Open 5.7, sélection du premier équipage de la Coupe de Bretagne).
    - Programme :  
Toutes les régates sélectives aux championnats de France Espoirs puis le championnat de France espoirs.
    - Effectifs prévisionnels  
4 optimist, 2 Equipe, 1 420, 8 lasers, 8 planches à voile, 1 open 5.7 (environ 30 coureurs)
    - Budget (environ 3000 € pour une aide aux déplacements et 3000 € sur une tenue). Proposition de répartir l'aide aux déplacements sur un forfait coureur/Jour de compétition qui devra respecter l'enveloppe globale de 3000 €. Un coefficient pondérateur s'appliquera au forfait/jour en fonction de l'éloignement du championnat (Epreuves se déroulant dans le

département coeff. 0,3 - Epreuves se déroulant en Bretagne coeff. 0,7 - Epreuves se déroulant hors Bretagne coeff. 1,2 . A calculer précisément pour rester dans l'enveloppe)

○ **Collectifs Départementaux :**

- Critères d'accès :  
Sélection des coureurs par les entraîneurs départementaux de la série concernée à partir de critères sportifs.
  
- Programmes et collectifs identifiés en 2009 :
  - Optimist (CIP du 14 au 18 avril 2009 à Antibes et National à Loctudy du 11 au 18 juillet 2009)
  - PAV (Championnat d'Europe BIC 293D à Lacanau du 13 au 16 avril 2009)
  - Laser (Europa Cup à Hyères du 30 Avril au 3 Mai 2009 et Internationaux à Hourtin)
  - Open 5.7 (Coupe de printemps à la Rochelle du 11-13 avril 2009, et National à Hyères à la Toussaint 2009)
- Budget (environ 3000 € pour une aide aux déplacements). Proposition de répartir l'aide aux déplacements sur un forfait coureur/Jour de compétition qui devra respecter l'enveloppe globale de 3000 €. Un coefficient pondérateur s'appliquera au forfait/jour en fonction de l'éloignement du championnat (Epreuves se déroulant dans le département coeff. 0,3 - Epreuves se déroulant en Bretagne coeff. 0,7 - Epreuves se déroulant hors Bretagne coeff. 1,2 . A calculer précisément pour rester dans l'enveloppe)

○ **Tenue :**

Concernant la tenue de l'équipe compétition il est proposé de la décliner pour tous les publics de notre secteur d'activité (coureur, entraîneurs, arbitres, bénévoles,...) mais avec des tarifs et des marquages différenciés. Cette tenue pourra également être proposée avec une déclinaison club au niveau du marquage.

Le choix du type de tenue se porte sur un blouson léger technique (tissu respirant) qui pourra être utilisé en toute saison à la fois sur l'eau et à terre. Un recensement des produits disponibles et un chiffrage vont être réalisés rapidement afin de faire une proposition aux clubs début juin. Suivra la prise de commande.

• **Questions diverses**

A l'occasion de l'inauguration du Port de St Cast qui se déroulera le 2 juillet il est demandé aux clubs disposant des optimist D2 du Conseil Général, de participer à une régata promotionnelle de démonstration. Cette régata est prévue entre 14h et 16h juste devant le port afin de faire la promotion de notre activité sur ce temps fort. Cette animation est un juste retour vis à vis de nos financeurs, il faut donc une bonne mobilisation des clubs. Cette régata est également ouverte aux autres coureurs optimist du département.